

## ALICE PÉRON - CÉRÉMONIE DU 19 JUIN 2026

Alice Péron est née à Poullaouen le 24 juillet 1925, d'une famille implantée dans le Poher depuis le XVII<sup>e</sup> siècle au moins, et sans doute même depuis toujours. Ses parents, Hervé Péron et Marie-Françoise Sibiril, nés à Poullaouen respectivement en 1870 et 1889, eurent douze enfants. Alice est la 8<sup>e</sup> de cette fratrie d'hommes et femmes au caractère trempé, épris de liberté comme en témoigne leur engagement dans la Résistance.

Louis, l'aîné, instituteur, est arrêté le 13 mars 1941 en gare de Carhaix. Transféré au camp de Voves, il s'en évade en mai 1944 et prend dans le Loiret la tête du *Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France* ; Hervé commande le bataillon de Francs-tireurs et partisans français *Le Roy-Sker*, au sein duquel combat aussi Émile, fondateur de la compagnie FTP *Barbusse* ; François, arrêté et torturé, parvient à s'évader du train qui l'emmenait en Allemagne et rejoint à Lyon les *Mouvements unis de résistance* organisés par Jean Moulin ; Jean œuvre pour la Résistance au sein de la police parisienne ; Alice et Marcelle sont agents de liaison au sein de la compagnie *Barbusse*. Parcourant inlassablement la campagne à vélo, elles ravitaillent le maquis, le renseignent et transmettent les messages.

On ne peut évoquer l'action d'Alice dans la résistance sans rappeler sa conduite héroïque lors des combats pour la libération de Poullaouen. Le 23 juillet 1944, un premier parachutage britannique fournit aux résistants armes et équipements. Dans la nuit du 4 au 5 août, un second parachutage a lieu dans le secteur de la mine, mais est repéré par l'ennemi. Une centaine d'Allemands ratissent aussitôt le bourg et la campagne environnante, à la recherche des conteneurs. Cependant, avec l'aide des agriculteurs, toutes les armes peuvent être récupérées par la résistance. Au matin du 5 août, de violents combats éclatent entre les FTP et les Allemands ; mais à midi, l'ennemi a repris le contrôle du bourg. Pour Alice, ces instants sont particulièrement marquants. Voici son témoignage :

« Alors que nous évacuons Poullaouen, où notre groupe s'est battu contre l'occupant, Mathurine [Le Long] et moi trouvons deux camarades blessés, couchés au bord de la route : Le Roy et Denis<sup>1</sup>. Les Allemands sont tout proches, il faut agir vite. Nous n'avons pas assez de force pour les porter, mais les chargeons dans des brouettes et faisons des garrots avec du linge qui séchait dans un jardin. Des habitants nous insultent : « Dégagez, vous allez nous faire tuer ! ». Grièvement blessé à la cuisse, Le Roy doit être évacué. Alice décide de l'amener au Restparcou, où se trouve le PC de la compagnie *Barbusse* : « Dans sa brouette, mon blessé saigne, se tord de douleur et me broie les mains en s'accrochant durant les quatre kilomètres que je parcours avant de trouver secours auprès du maquis ». Conduit à l'hôpital de Carhaix, François Le Roy y décèdera peu après son arrivée. Alice gardera toute sa vie le souvenir de son regard bleu fixé au sien, de ses ongles meurtrissant sa main, de cette jeune vie donnée pour que nous vivions libres.

Dans l'après-midi du 5 août, FFI, FTP et troupes américaines opèrent leur jonction et, ensemble, libèrent le bourg de Poullaouen. Deux jeunes Américains sont tués au combat. Dans la soirée, Yves Sker, de la compagnie *Barbusse*, est tué à Restamézec.

Le bataillon d'Hervé Péron, baptisé *Le Roy-Sker* en hommage à ses morts, poursuit la lutte aux côtés des Américains et contribue à la libération de la base navale de Lanvéoc-Poulmic, du Fret, de Saint-Fiacre et de l'Ile-Longue. Au sein de la compagnie *Barbusse*, Alice donne de nouvelles preuves de courage. D'audacieuses reconnaissances, menées jusqu'à l'intérieur même du dispositif ennemi, lui valent d'être citée à l'ordre du régiment.

---

<sup>1</sup> Il s'agit sans doute de Deniel qui, blessé au bras gauche et aux deux épaules, sera recueilli par un civil.

Alice reste dans l'armée jusqu'en juillet 1945. Elle reprend ses études à Paris, puis, en 1947, part pour l'Allemagne. Elle y occupe un poste de secrétaire sténotypiste au tribunal de Rastatt, chargé du jugement des crimes de guerre perpétrés en zone d'occupation française et en Alsace. Alice enregistre ainsi les débats des procès relatifs aux camps de Neue Bremm, Natzweiler-Struthof et Rotenfels. C'est aussi à Rastatt que sont jugés et condamnés à mort Fritz Suhren, commandant du camp de Ravensbrück<sup>2</sup>, et son acolyte Hans Pflaum. Ce procès fut particulièrement émouvant et douloureux. Parmi les nombreuses femmes venues y témoigner figurent notamment Marie-José Chombart de Lauwe, Marie-Claude Vaillant Couturier, Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Antonioz, nièce du général de Gaulle.

En 1955, le tribunal est transféré à Berlin. Alice, mariée entre temps à Pierre Militon, refuse le poste qu'on lui offre et intègre le tribunal militaire de Baden-Baden. En 1961, elle rentre en France où son mari a obtenu un poste de professeur au lycée Dorian, à Paris. Elle-même est employée en tant que fonctionnaire civile à la direction centrale de l'intendance militaire, à la caserne Lourcine. Le couple est installé à Antony, dans les Hauts-de-Seine. C'est en cette ville que le 14 mars 2019, entourée de sa famille et de ses amis, elle se voit remettre les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, à l'âge de 94 ans. Le soin tout particulier apporté par la ville d'Antony à l'organisation de cet événement montre combien elle était appréciée et respectée.

Alice s'éteint sereinement le 1<sup>er</sup> janvier 2026 à l'EHPAD de Saint-Brévin-les-Pins, dans sa 101<sup>e</sup> année, en nous laissant un magnifique exemple de dévouement au service de la liberté.

Nous remercions vivement *l'Association nationale des anciens combattants et ami(e)s de la Résistance* d'être venue rendre hommage à Alice. Dirigeons-nous maintenant vers la salle des fêtes de la mairie, où une collation nous attend.

**Le colonel (e. r.) Patrick CHANLIAU,**  
petit neveu d'Alice et son parrain dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

---

<sup>2</sup> Le camp de Ravensbrück se trouvait en zone soviétique, mais c'est bien à Rastatt que furent jugés Suhren et Pflaum, arrêtés en Bavière où ils se cachaient sous de faux noms.